BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 12592 du 24 novembre 2016 portant promotion de sous-officiers de réserve de la gendarmerie des transports aériens

NOR: INTJ1627024S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 12589 du 24 novembre 2016 (NOR: INTJ1627023S),

Décide:

Article 1er

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L' adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2016:

Perrin Philippe NIGEND: 114 832

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1er décembre 2016:

Vals EricNIGEND : 119 253Becker ChristianNIGEND : 99 235Compiano PierluigiNIGEND : 250 799Robin HervéNIGEND : 127 086

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1er décembre 2016:

Angebault Franck NIGEND: 250 166

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le le décembre 2016:

Kisiel Jean-Michel NIGEND: 108 417
Gallezot Didier NIGEND: 109 544
Mayet Thierry NIGEND: 111 504
Renoir Pascal NIGEND: 113 262
Roger Philippe NIGEND: 126 339
Geslin Jean-Marc NIGEND: 144 824
Huvelle Christophe NIGEND: 151 506

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 novembre 2016.

Le colonel, commandant la gendarmerie des transports aériens, F. FORMELL